



59265

L'Aubignois

Le point sur l'actualité de votre commune - décembre 2017

Beaucoup voient les zones rurales comme des lieux difficilement accessibles, sans vie économique et éloignés de toute modernité. Pourtant, notre commune, desservie par le train et la départementale 643, possède de nombreux services et commerces et depuis peu, dispose d'un outil moderne de communication (en cours d'élaboration) : **un site Internet**. Vous pourrez y consulter l'actualité d'Aubigny-au-Bac directement depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone. Vous y trouverez aussi l'agenda des événements, le mode d'emploi des démarches administratives les plus courantes et vous pourrez même y télécharger le menu de la cantine scolaire, les bulletins municipaux, le dernier compte-rendu du conseil municipal ou les randonnées au départ de la commune.



Certaines pages du site sont encore en cours d'écriture, car la mise en ligne d'informations demande du temps. Nous travaillons chaque jour pour l'alimenter et y apporter toutes les données dont vous pourriez avoir besoin. Nous vous remercions de votre compréhension. Nous vous souhaitons de **bonnes fêtes de fin d'année** et une bonne visite sur notre site www.aubigny-au-bac.fr

VIE COMMUNALE

- **Des illuminations plus économes et plus nombreuses.** Avec le soutien de l'association "Rêves de Noël" et l'expertise de son président, Christophe Delforge, les agents de la commune ont rénové l'ensemble des illuminations de la commune. Elles arborent désormais des coloris "tendances" allant du blanc au bleu, et sont toutes équipées de Led (diodes électroluminescentes) plus lumineuses et moins énergivores. De plus, 10 nouvelles illuminations, intégralement réalisées par les agents municipaux, égayent les voiries communales. Les pylônes électriques ont été équipés de boîtiers de raccordement qui permettent un branchement plus sûr et plus rapide.



- L'école Jean de la Fontaine dispose d'un dispositif d'alarme contre l'incendie mais aujourd'hui les enseignants et les écoliers sont confrontés à de nouveaux risques (intrusion, attentat). Or, peu d'écoles en France disposent actuellement d'un équipement susceptible de prévenir uniquement les occupants afin qu'ils se confinent. La municipalité équipera donc l'école, courant janvier 2018 (pour un montant d'environ 1000 euros), d'un système d'avertissement spécifique adapté à ces nouvelles problématiques.

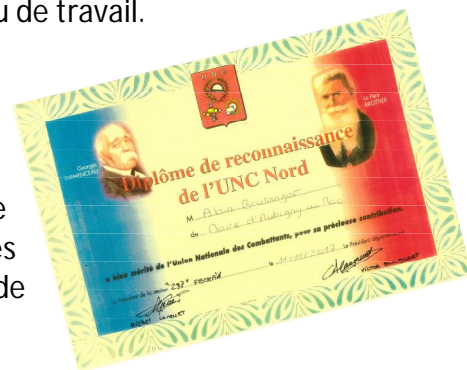


- **Les travaux de la rue Jeanne Claire** touchent à leur fin. Outre la rénovation de la couche d'enrobé de la chaussée, les trottoirs ont été légèrement surélevés pour s'accommoder harmonieusement avec les accès aux habitations et les sorties de garages. Le pourtour de la place Ernest cuisinier a été redessiné

pour limiter la vitesse des véhicules, fournir des places de stationnement et réduire la surface goudronnée au profit des espaces verts. Dès le début de l'année prochaine, ce sera au tour de la rue Charles Bayen de bénéficier d'une réfection de la couche de roulement et du scellement des blocs, constituant les fils d'eau, qui se déchaussent dangereusement.

- **Le SMA (Service Minimum d'Accueil).** Ce sont près de 14 enfants qui ont pu être accueillis dans le cadre du SMA mis en place par la commune le 10 octobre 2017. Ainsi, le mouvement de grève des enseignants a-t-il pu avoir lieu tout en permettant aux parents d'élèves de confier leur(s) enfant(s) au service de garderie de la commune pour pouvoir se rendre sur leur lieu de travail.

- Monsieur le Maire a reçu, du Préfet du Nord, Michel Lalande, la **médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif** pour ses 35 années passées à exercer un mandat associatif au sein des associations aubignaises. Il a également été honoré de recevoir le diplôme de reconnaissance de l'Union National des combattants du Nord pour sa précieuse contribution aux activités de cette association.



- Avec l'aide du cabinet Urbycom, spécialisé dans l'aménagement et l'urbanisme, les services municipaux et les élus aubignais travaillent, depuis plusieurs mois, à la réalisation du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune. Ce document qui remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS), détermine, pour les 10 à 20 années à venir, les grandes orientations en matière d'aménagements urbains : réglementation des constructions, zones d'extension, protection des zones naturelles, évolution démographique, constructions d'équipements publics...

Il reste quelques étapes avant l'adoption définitive de notre PLU qui devrait intervenir en milieu d'année 2018. Il est rappelé qu'un registre d'observations a été ouvert en mairie pour la durée de la procédure d'élaboration du PLU dans lequel vous pouvez consigner vos remarques éventuelles.

Retrouvez le projet de PLU et les documents qui s'y rattachent directement sur notre site dans la rubrique "Vie pratique" - "Urbanisme".

- La réfection de la pièce principale, du coin cuisine et des sanitaires de la **salle polyvalente** (face à l'école maternelle) est presque achevée. Ces travaux, auxquels ont participé nos agents et des entreprises locales, vont permettre d'y transférer la garderie dans le courant du mois de janvier.

- **La distribution des colis aux aînés** s'est déroulée sous les bons auspices d'une météo clémente et dans une ambiance conviviale. Ce 16 décembre, bénévoles et membres du Conseil municipal ont ainsi choyé près de 190 séniors en leur livrant, à domicile, un colis de produits de terroir offert par la municipalité. Un geste apprécié et attendu par de nombreux Anciens qui passeront les fêtes de fin d'année avec une pensée de leurs concitoyens.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement militaire : nous vous rappelons que tous les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Cette démarche s'effectue en mairie au moyen d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. Ils recevront alors une attestation qui leur permettra de s'inscrire aux concours, aux examens d'état ou encore au permis de conduire. Ils seront

également appelés à effectuer leur JDC (Journée Défense et Citoyenneté) et seront inscrits d'office sur les listes électorales pour qu'ils puissent voter à l'âge de 18 ans. Renseignez-vous en mairie ou sur notre site Internet dans la rubrique "Vie pratique" - "Recensement militaire"

PACS : Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) ne se font plus au tribunal mais chez un **notaire ou en mairie**, par l'officier d'état civil. Il suffit de prendre contact avec les services de la mairie au 03 27 80 91 40. Ils vous fixeront un rendez-vous à l'occasion duquel vous sera remis un dossier à compléter et auquel il faudra joindre les pièces justificatives.

La mairie a enregistré son premier PACS le 10 novembre 2017 !

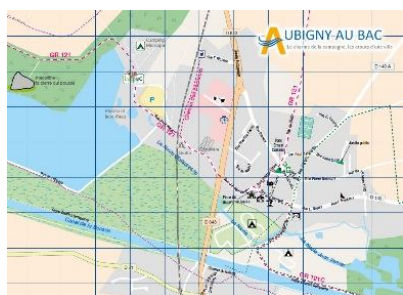
Les rendez-vous de la CPAM. Votre dossier ou votre demande nécessite une étude approfondie des services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Vous pouvez prendre rendez-vous à Somain au 49 Rue Suzanne Lanoy ou à Douai, au 125 rue Saint Sulpice en appelant le :

Plus d'infos sur www.ameli.fr

3646

Service 0,06 € / min
+ prix appel

VIE ÉCONOMIQUE



Grâce au soutien financier des commerçants, des artisans et des chefs d'entreprises d'Aubigny-au-Bac, la municipalité a pu confier, à la société de communication Ananta, la réalisation d'un **plan de la commune**. Nous vous en offrirons prochainement un exemplaire. Surveillez votre boîte à lettres ! Précis et complet, ce plan sera l'ambassadeur de notre charmant village. Il vous accompagnera lors de vos promenades et vous aidera à orienter vos amis, vos clients ou de simples visiteurs dans les rues et les coins pittoresques d'Aubigny-au-Bac.

Accueillante et idéalement située sur l'axe Douai/Cambrai, notre commune bénéficie d'un tissu économique riche et dynamique que lui envient probablement de nombreuses communes à l'heure où la tendance est à la désertification des centres-villes. C'est donc avec une satisfaction non dissimulée que le maire a inauguré le nouveau **centre commercial Jardinautes et Briconautes** de l'enseigne Champs et jardins. Désormais, les Aubignois trouveront, à deux pas de chez eux, tout ce dont ils auront besoin pour leur maison et leur jardin.



AGENDA

En collaboration avec le Centre Socio-culturel Intercommunal L'Ostrevent et la Sensée (SIRA), le CLIC du Douaisis, situé à Arleux, organise des **ateliers de prévention** afin de permettre aux seniors de préserver ou de renforcer leur capital santé, d'accéder aux ressources locales, aux droits et conforter le maintien de leur autonomie :



- 12 Janvier 2018 - Bon usage du médicament/Gestes de premiers secours
- 26 Janvier 2018 - Vie à domicile et avancées en âge : quelles aides possibles ?
- 09 Février 2018 - La mémoire, quand s'inquiéter, vers qui se tourner ?
- 23 Février 2018 - Qualité du sommeil, qualité de vie
- 16 Mars 2018 - Prévention des chutes et adaptation de l'habitat

Les ateliers sont gratuits et ouverts aux séniors (à partir de 60 ans) et à leurs aidants familiaux. Ils se déroulent, les vendredis matins de 9h30 à 11h30, dans les locaux du SIRA, au 34 rue du Bias à Arleux. Il est possible de solliciter le SIRA pour bénéficier d'un moyen de transport, le jour des ateliers.

Renseignements : CLIC du Val de Sensée, 1 avenue de la Gare à Arleux 59151
Tél : 03 27 92 87 45 / fax : 03 27 97 21 89 - www.clic-douaisis.fr

LES RÈGLES DE LA VIE EN COMMUNAUTÉ

Un nouvel officier pour commander la gendarmerie d'Arleux. Le 26 octobre 2017, le lieutenant Manuel Debarge a officiellement succédé au capitaine Jean Marie Glacet (qui a fait valoir ses droits à la retraite) à la tête de la brigade de la gendarmerie d'Arleux. Agé de 44 ans, le lieutenant Debarge aura la charge des 17 communes, dont Aubigny-au-Bac, qui s'étendent sur un territoire de 96 kilomètres carrés. Il entend favoriser les échanges avec la population et accroître la présence, sur le terrain, des 21 gendarmes d'Arleux.

Une fuite, une odeur ou une coupure de gaz ? Quel que soit votre fournisseur de gaz, si vous suspectez un problème lié au gaz, à l'intérieur ou à l'extérieur de votre habitation, vous pouvez contacter ce numéro. Disponible 24/24h et 7/7j, les services d'urgence de GRDF feront un diagnostic d'urgence avant de programmer, si nécessaire, une intervention.

URGENCE SECURITE GAZ
0 800 47 33 33 Service & appel gratuits
Numéro Vert
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Plusieurs conteneurs du territoire communal se sont vus affublés d'un autocollant "**Refus de collecte**". Nous avons souvent été contactés pour en connaître la raison. Nous vous rappelons que le ramassage des déchets est une compétence de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD). Lorsque que vous êtes confrontés à cette situation, nous vous invitons plutôt à contacter la CAD à ce numéro :

0 800 802 157 Service & appel gratuits

Sachez toutefois que ce refus se produit lorsque le tri est mal effectué (le contenu des poubelles est contrôlé), que les conteneurs ne sont pas réglementaires (mauvaise couleur, mauvais jour de sortie...) ou que des déchets ou des sacs supplémentaires accompagnent vos conteneurs.

Retrouvez toutes les informations sur les bons gestes de tri sur le site : <http://www.symevad.org/>
Le calendrier de collecte 2018 est disponible sur notre site internet : www.aubigny-au-bac.fr/dechets.php

JEU/CONCOURS



Pour gagner ce panier garni d'une valeur de 35 €, complétez le bulletin et glissez le dans l'urne, disposée à cet effet, à l'accueil de la mairie. Jeu limité à une participation par personne (même nom ou même adresse). Tirage au sort le 23 janvier 2018.

Communication des résultats dans votre prochain journal d'information "L'Aubignois". Bonne Chance ! (gagnants du numéro précédent : M^{me} CAILLEUX Audrey et M^{me} LAVERZE Séverine)

Jeu/concours "L'AUBIGNOIS"

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél. :